



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Projet pilote en transport en commun

Le St-Colombus, une nouvelle navette gratuite entre Saint-Colomban et Saint-Jérôme!

Saint-Colomban, le 15 août 2017 – Un nouveau service de transport collectif, complètement gratuit et sans réservation requise, entrera bientôt en fonction à Saint-Colomban: le St-Colombus! Ce projet pilote qui sera mis à l'essai du 21 août au 22 décembre offrira, du lundi au vendredi, trois départs en matinée de Saint-Colomban vers la Gare intermodale de Saint-Jérôme ainsi que trois retours en fin de journée vers Saint-Colomban à partir de la Gare.



« L'ajout de ce service s'arrime parfaitement aux horaires des étudiants du cégep de Saint-Jérôme et de l'Université du Québec en Outaouais, des Colombanois qui travaillent au centre-ville de Saint-Jérôme et des utilisateurs du train de banlieue, explique le maire de

Saint-Colomban Jean Dumais. Cette initiative s'inscrit dans le développement d'un milieu de vie riche offrant une plus grande mobilité aux Colombanois ».

Le projet pilote du St-Colombus, réalisé en collaboration avec la MRC de La Rivière-du-Nord et la Ville de Saint-Jérôme, est financé à même les surplus de la quote-part versée par Saint-Colomban au Transport adapté et collectif de la MRC de la Rivière-du-Nord (TACRDN). Le circuit comprend huit arrêts à Saint-Colomban permettant aux résidents de se rendre au centre-ville de Saint-Jérôme en 40 minutes environ. Le service de navette vers la Gare se veut complémentaire au service de type taxibus offert par le TACRDN.

« Il s'agit d'une première expérience qui sera évaluée en cours de réalisation afin de mesurer l'intérêt des Colombanois de tous âges envers ce type de transport et nous permettre de raffiner l'offre de service pour répondre le mieux possible aux besoins de la population », précise Jean Dumais.

Les utilisateurs sont invités à visiter stcolombus.com ou encore à appeler ou texter au 450 990-0222 pour connaître les arrêts et les horaires ou encore pour faire part de leurs commentaires qui permettront de bonifier le service.

Il est à noter qu'il n'y aura pas de service à l'occasion des jours fériés de la fête du Travail et de l'Action de grâces. Prendre également note que des travaux auront lieu sur la côte Saint-Paul jusqu'à la fin du mois de septembre pouvant occasionner de légers retards dans l'horaire de la navette.

